



**Note préliminaire à
l'Écho n°15
de décembre 1906**

Avec le départ du chanoine Claude GONET, originaire de Tarascon, 75 ans, qui se retire à Tarascon pour des raisons de santé, c'est le vicaire Aimé GUIGUES originaire d'Aix, 51 ans, rédacteur de l'Écho, qui prend sa place. Le vicaire, Auguste Marius FORCE originaire de Beaucaire, 34 ans, neveu de Claude GONET est remplacé par Louis Marcel FRAIZE, originaire de Tarascon, 24 ans, ancien prof de philo à Aix. Tous les deux seront mobilisés pendant la Grande Guerre, l'un comme infirmier, l'autre comme gendarme auxiliaire...

Pour l'occasion, l'Écho fait la liste des curés en poste au village depuis 1595, avec pour certains d'intéressantes précisions...

L'Écho instaure un article pour les enfants, bientôt ce sera une page complète...

Guy

ÉCHO DE BARBENTANE

n°15 décembre 1906

Sommaire

- Page 01 = Édito : L'abbé Aimé GUIGUES est nommé curé de Barbentane, il remplace le chanoine GONET appelé à d'autres fonctions ;
- Page 01 = Nos curés ;
- Page 03 = Pour les petits ;
- Page 03 = Premier devoir ;
- Page 03 = Récréation;
- Page 04 = Une loi écrasée !
- Page 05 = Aux parents chrétiens ;
- Page 06 = Quoi ! Un saint, ce n'est que cela !
- Page 06 = Pensées du curé d'Ars
- Page 07 = Fêtes de décembre ;
- Page 07 = États religieux ;
- Page 07 = Réflexion ;
- Page 08 = La légende du Chevrier.

Sources : collection de Magali Arnaud et Mireille Arnaud-Boissonnade.

* L'ÉCHO *

DE BARBENTANE

Petit Bulletin Paroissial

PARAISANT TOUS LES MOIS

Passer en faisant le bien !

HISTOIRE LOCALE — ÉDUCATION

Aimez-vous les uns les autres !

Conservez chaque numéro

HYGIÈNE

Lisez et faites lire

Par décision de Mgr l'Archevêque, M. l'abbé Guigues précédemment curé de Lançon est nommé curé de Barbentane, en remplacement de M. le chanoine Gonet qui se retire à Tarascon, par raison de santé.

M. l'abbé Fraize, précédemment professeur au petit séminaire d'Aix, est nommé vicaire à Barbentane.

M. l'abbé Force, précédemment vicaire à Barbentane est nommé vicaire à Saint-Jacques à Tarascon.

Nos Curés

Liste des curés de Barbentane avec l'indication des années qu'ils ont passées dans la paroisse.

1595-1635 ? — Claude GAUDIN (a eu la gloire de donner à l'église de Barbentane la forme d'une agrégation de prêtres, à l'instar des églises collégiales.)

Par son dernier et valable testament en date du 30 octobre 1607, il institua ses héritiers universels les sieurs prêtres résidents en la dite église « lesquels seront tenus de dire tous les jours et à toute perpétuité en la dite église, auparavant et après la grand messe à haute voix, prime, tierce, sexte et none et au soir à l'heure accoutumée, vêpres et complies, selon les rubriques du bré-

viaire, comme l'on fait aux églises collégiales.»

Cette agrégation composée de 8 à 10 prêtres a subsisté jusqu'en 1789.

1635-1654 ? — Pierre VOULAND.

1654-1694 ? — Gilles CASTION, prêtre de l'Oratoire, originaire de Cadrouse.

1694-1708 ? — Joseph ROYÈRE.

1708-1765. (dates certaines) — Pierre J.-B. BAUDET.

1765-1802. — Esprit JOUBERT, originaire de Barbentane, précédemment vicaire. D'octobre 1797 à juin 1800, il est obligé de quitter la paroisse : l'abbé Bourges Honoré, vicaire, y reste seul et y exerce toutes les fonctions du saint ministère.

« Ces deux prêtres bravant en héros chrétiens le feu des persécutions et exerçant secrètement les fonctions du sacerdoce, subirent avec le plus grand calme et la plus parfaite résignation le premier l'exil et le second les douleurs d'une rude captivité. » *Hist. de Barbentane.*

M. Joubert est décédé le 21 avril 1802, à l'âge de 72 ans et enseveli à Barbentane.

(En 1791, nous mentionnons, à titre de document, Joseph Chabaud, de Barbentane, curé constitutionnel.)

1803. — Louis Bô, recteur pendant quelques mois à la fin de cette année ; décédé le 20 décembre 1803 à l'âge de 52 ans et enseveli à Barbentane.

1804-1808. — SAT, recteur.

1808-1815. — LATTY Christophe, puis chanoine honoraire, décédé à Aix, le 15 décembre 1838

Nota. — En septembre, octobre, novembre 1815, tout le service paroissial (baptêmes, mariages, sépultures) est fait par M. Serignan, recteur de Mézoargues. Il n'y a donc ni curé, ni vicaire à Barbentane. Pourquoi ?

1815-1830. — Jean Antoine JOUBERT. « Emigrant comme tant d'autres en 1792, il se retire en Italie, où à l'honneur de soigner l'éducation de jeunes seigneurs, il joignit celui de prêcher devant des cardinaux, des évêques et des princes illustres. Devenu curé de son pays, de Barbentane même, il y exerça avec un zèle infatigable pendant près de 20 ans son auguste ministère. Cependant l'Archevêque d'Aix connaissant son mérite lui donna à choisir entre un canonicat ou la cure de St-Remy. Le vénérable pasteur préférant ce dernier poste prouva à ses ouailles jusqu'à l'âge de 88 ans combien il avait soif du salut de leurs âmes. » *Hist. de Barbentane*. Décédé à S. Remy le 21 avril 1847.

1834-1835. — CHIEUSSE Florentin, d'Arles, né en 1796. Installé curé le 15 septembre 1834 : vicaire à Saint-Trophime en 1837 : chanoine en 1874 : décédé à Arles le 21 avril 1881.

1835-1836. — MEYRAN Jean César. Installé curé le 9 février 1836. décédé à S. Remy, le 4 juillet 1863, âge de 91 ans 10 mois.

1836-1855. — ALEXIS Joseph Louis, des Figons, né en 1805. Installé le 28 août 1836 : curé doyen de Chateaurénaud en 1855 : chanoine honoraire en 1874 : décédé à Aix le 28 juillet 1886.

1855-1865. — LAUGIER Louis, d'Éguilles, né en 1807. Décédé le 26 mai 1865 et enseveli à Barbentane.

1865-1873. — FOUQUOU Joseph, d'Arles, né en 1825. Installé le 1^{er} juin 1865 : curé doyen de la Madeleine, à Aix, en 1873 : chanoine honoraire en 1876 : décédé à Aix le 5 juin 1905.

1873-1875. — MICHEL André, des Milles, né en 1835. Curé des Milles en 1875 : curé doyen du St Esprit en 1883 : archiprêtre de Tarascon en 1886 : archiprêtre d'Aix 1889, décédé à Aix le 28 mai 1893.

1875-1877. — NOËN Jean Denis, de Lançon, né en 1823. Curé de Peynier en 1877 : décédé à Lafare le 26 décembre 1879.

1877-1882. — BÉLUI Lucien, de Lafare, né en 1839. Curé doyen de Berre en 1882 : curé doyen de S. Remy en 1893 : archiprêtre d'Arles en 1900.

1882-1906. — GONET Claude, de Tarascon, né en 1831. Installé le 26 mars 1882 : chanoine honoraire en 1895 : admis au repos en 1906.

1906. — GUIGUES Aimé, d'Aix, né en 1855.



Gros emprunt. — Il y a quelque temps, un dragon était mandé chez un notaire de Joigny, raconte la *Bourgogne*.

« Vous avez des parents en Touraine ? lui dit le notaire.

— Je suis de par là.

— Vous héritez de trois cents mille francs. (*Stupéfaction du troupiér*). Comme vous avez sans doute besoin d'argent avant la liquidation de la succession, j'en ai à votre disposition.

— Mon Dieu, oui, répond le militaire, pour qui ce chiffre colossal n'a qu'une signification vague, cela me ferait bien plaisir.

— Combien voulez-vous ?

— Si cela ne vous gênait pas de m'avancer une pièce de cent sous... »



Pour les tout petits

Nota — On nous a fait souvent le reproche de ne jamais donner, dans notre petit journal, la moindre place aux enfants, qui certes, sont bien quelque chose dans la famille.

Volontiers, nous nous rendons à ce désir, et nous emprunterons chaque mois à un spécialiste une page que nous supplions les mamans — ou mieux encore les papas — de lire eux-mêmes à leurs chéris.

Le premier devoir!

Chers petits,

C'EST le bon Dieu qui a créé, avec rien, tout ce qui existe, tout ce que vous voyez et ce que vous ne voyez pas: les grandes montagnes couvertes de neige, les rivières, les arbres, les fleurs, les étoiles et tous les animaux. C'est Lui qui a créé votre papa et votre maman et les a faits si bons. C'est Lui qui vous a créés, en vous mettant un jour dans vos petits berceaux à côté de vos mamans...

Le bon Dieu est partout... partout où vous êtes, soit à la maison, soit à l'école, soit à la promenade, comme à l'église, soit le jour, soit la nuit!... Vous ne le voyez pas? Mais, est-ce que vous voyez le vent quand il siffle sous la porte?...

Le bon Dieu voit tout. Il vous voit jouer au cheval ou manger votre soupe; il vous voit rire ou pleurer; il vous voit dormir; il voit quand vous êtes sages et aussi quand vous faites des caprices; quand vous êtes méchants ou désobéissants; il voit quand

vous prenez, sans permission, du sucre à la maman!...

Le bon Dieu entend tout. Il vous entend quand vous épelez votre leçon, quand vous répondez mal à papa ou à maman, quand vous dites des vilains mots... Il vous entend surtout quand, le matin en vous levant et le soir avant de vous coucher, vous faites bien votre prière...

Mais, chose plus grave, le bon Dieu se souvient de tout!... Si vous avez été sages, il s'en souviendra toujours pour vous récompenser. Si vous avez été sots, il s'en souviendra pour vous punir jusqu'à ce que vous lui ayez demandé pardon!...

Enfin, chers petits, le bon Dieu vous aime beaucoup, beaucoup!... Il faut aussi que vous l'aimiez beaucoup, beaucoup!... encore plus que votre maman!... Il faut l'adorer!...

Voilà votre **premier devoir!**



RÉCRÉATIONS

Le compositeur X... fait son entrée dans un salon.

— Nous parlions justement de votre dernier opéra, lui dit quelqu'un.

— Vraiment? Je suis bien tombé.

— C'est ce que nous disions.



Un pauvre diable lit sur un fragment de journal que l'administration de la Monnaie va mettre prochainement en circulation les nouvelles pièces d'or.

— Et moi, fait-il mélancoliquement, qui n'ai pas encore vu les anciennes.

Une loi écrasée !

C'EST la loi de ce pauvre M. Briand ! Il n'a vraiment pas de chance pour son coup d'es-sai.

C'est la première fois de sa vie qu'il se mêle de faire une loi.

Il l'avait plantée avec un soin paternel dans un terrain bien préparé, un sol fumé de 166 erreurs historiques...

Tout le clan radico-socialiste chantait depuis longtemps l'hymne des grandes victoires autour du jardin d'où devait jaillir, éclatante et vengeresse, la *plante merveilleuse*, le plus gigantesque effort de la Libre-Pensée du vingtième siècle!...

La plante naquit en effet... Mais, à peine née, la voilà **touchée à mort** par une *simple encyclique* de Pape :

«... Nous condamnons la loi de Séparation comme injurieuse à Dieu, violant le droit de propriété et offensant les catholiques... Déclarons qu'elle ne pourra jamais être alléguée contre les droits imprescriptibles de l'Eglise...» (Encyclique du 11 février 1906).

La pauvre loi était bien malade. Cependant le cœur — je veux dire l'article 4 sur les associations culturelles — semblait sain et sauf, et on reprit l'espoir que la loi pourrait marcher tout de même.

Mais, à peine relevée, elle reçoit — sur le cœur cette fois — une *seconde encyclique*, qui l'a **tuée raide** :

«... Relativement aux associations culturelles, telles que la loi les impose, Nous décrétons qu'elles ne peuvent absolument pas être

formées, sans violer les droits sacrés qui tiennent à la vie même de l'Eglise...

(Encyclique *gravissimo*).
du 10 août 1906

Sur les débris fumants de la pauvre loi, nous entendons son parrain Clémenceau, prononcer cette oraison funèbre : « Nous avions pourtant tout prévu... excepté ça!... »

Et, pendant que les parents et amis étaient encore là, absorbés dans leur stupéfaction comique, la lettre des évêques de France arrive comme un marteau-pilon sur le corps de la défunte et le réduit en poudre :

«... Nous voulons dégager notre responsabilité en face des calamités qui menacent notre pays... Evêques catholiques et français, pourrions nous donner notre concours à l'exécution d'une telle loi.

(Lettre des évêques)
7 septembre 1906

Et le papa de la pauvre pulvérisée en a ramassé ce qu'il a pu et sur ces débris lamentables, il s'est repris à espérer en la résurrection des corps!...

Voilà l'histoire du grand travail de M. Briand qui, en fabriquant une loi aux catholiques de France, n'avait oublié qu'une chose : leur demander d'abord s'ils en voulaient?...

Il ne leur a demandé cela qu'après coup. Et comme les catholiques ne l'ont pas trouvée à leur guise, ils n'en ont point voulu. Tous, depuis le Pape jusqu'au plus humble paysan, en passant par les évêques et les prêtres, tous ont dit à M. Briand : « Merci bien ! gardez-la pour les juifs et les protestants ! nous n'avons pas

besoin de vous pour nous arranger ici-bas! »

Et M. Briand a toujours sur les bras son urne funéraire remplie des débris sauvés du désastre mais... inutilisables!

Le pape lui conseille d'en refaire une autre. Ce serait le plus simple. Mais un premier enfant, ça vous tient aux entrailles et M. Briand ne veut pas enterrer sa loi. il a résolu d'utiliser au moins les cendres qui lui en restent pour faire éternuer les catholiques récalcitrants!

Soit, nous éternuerons!

Nous éternuerons éternellement s'il le faut, M. Briand, mais, après comme avant le 11 décembre 1906:

* * *

1^o Nous ne ferons pas d'associations culturelles avant que vous vous soyez mis d'accord avec le Pape.

2^o Nous continuerons comme par le passé, à ignorer votre loi;

3^o Sans offensive, nous défendons nos églises quand vous voudrez y toucher;

4^o Nous ne permettrons nulle part que notre curé légitime quitte notre paroisse!

Nos églises, nos écoles, nos presbytères, nos croix, y passeront peut-être. Nous l'aurons achetée bien cher, mais notre Foi nationale sera sauvée!...

Bien le bonjour à votre loâ Monsieur le député!



Aux parents chrétiens

Ecoles, maîtres et livres?

EN livrant l'intelligence et le cœur de vos enfants à des mains étrangères qui devront vous remplacer dans l'œuvre si délicate de l'éducation, examinez:

1^o Si l'école à laquelle vous envoyez vos enfants est une **école chrétienne?**

2^o Si les *maîtres* sur lesquels vous vous déchargez du soin d'élever vos enfants sont des **maîtres chrétiens?**

3^o Si les *livres* confiés par les maîtres à vos enfants sont des **livres chrétiens?**

Il n'y a d'école chrétienne que celle où l'on enseigne ouvertement la religion chrétienne.

Il n'y a de maîtres chrétiens que ceux qui enseignent et pratiquent la religion chrétienne.

Il n'y a de livres chrétiens, en dehors de l'arithmétique, que ceux qui ne font pas abstraction de Dieu et de l'Eglise.

Ce n'est que dans une école chrétienne, sous des maîtres chrétiens, avec des livres chrétiens, que vos enfants seront élevés chrétiennement.

Ailleurs, c'est impossible!

Vous avez tenu à les faire baptiser, vous tenez à ce qu'ils fassent leur première Communion?... Vous êtes inconséquent si vous leur donnez une école, des maîtres et des livres qui se moquent de leur baptême et de leur première Communion.



« QUOI ! UN SAINT,
CE N'EST QUE CELA ! »

Nous supposons aux saints des conditions d'existence, de milieu, d'occupations toutes différentes des nôtres. C'est une illusion.

A force de les voir dans les images qu'on en fait, revêtus de pourpre et d'or, avec la couronne au front; à force de les entendre chanter par la poésie et exalter par l'éloquence, on s'habitue à les regarder comme des créatures à part, dont la vie a été une longue extase sur cette terre, laquelle ils ont à peine effleurée du bout de leurs ailes.

Rien de plus faux et de plus funeste que cette imagination.

Remettons-les dans leur cadre: c'est le cadre ordinaire de l'existence commune.

Si, par exemple, vous eussiez vécu en Galilée au temps d'Hérode et d'Auguste, vous eussiez rencontré peut-être, quelque soit un pauvre charpentier qui revenait bien las, en habits de travail, et portant ses outils, regagner sa maisonnette, où sa femme l'attendait en préparant le souper: c'était saint Joseph revenant à Nazareth, auprès de Marie, son épouse.

Si vous eussiez vécu au temps de la prédication évangélique, vous promenant autour du lac galiléen comme vous vous promenez sur la plage de Boulogne ou d'Ostende, vous auriez vu quelques hommes du port, raccommodant leurs engins de pêche, en causant entre eux de poissons, de beau temps et de tempête, et aussi, je présume, de la politique

d'alors: c'étaient saint Pierre et saint Jean,

Si vous eussiez vécu en Italie du temps de Philippe II, roi d'Espagne, vous eussiez vu un jeune écolier qui travaillait bien en étude, priait bien à la chapelle, mais qui ne jouait pas moins bien en récréation: cet écolier, c'était saint Louis de Gonzague.

Et plus tard, ce pauvre petit père du pays des Landes, que vous eussiez rencontré sous le chêne de la prairie avec ses quelques moutons, ou portant son grain à moudre au moulin du voisinage: c'était saint Vincent de Paul.

Si l'on vous eût alors: « Ce sont des saints que tous ces hommes, préparez-leur des autels »; vous vous seriez récrié: « Quoi! un saint, ce n'est que cela! »

Mon Dieu, oui, ce n'est que cela, ce n'est *qu'un homme*, un ouvrier, un paysan, un écolier, mais *surélevés, transfigurés par la grâce*.

Voilà pourquoi j'en conclus que, vous aussi, vous pouvez vous transfigurer et devenir saints comme eux, par cette même grâce de Dieu.

PENSÉES DU B. CURÉ D'ARS

Notre pauvre âme est dans notre corps comme un diamant dans la boue.

Mon ami, c'est un grand honneur d'être méprisé des méchants... Ça prouve qu'on ne leur ressemble pas!...

Nous n'avons qu'une foi éloignée de trois cents lieues de son objet... comme si le bon Dieu habitait de l'autre côté des mers!

FÊTES DE DÉCEMBRE

Adoration perpétuelle du T. S. Sacrement : les mardi 4, mercredi 5, jeudi 6 décembre.

Le S. Sacrement sera exposé pendant ces trois jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Lundi soir, à 7 h. 1/2, ouverture, sermon, salut.

Pendant les trois jours, messe de communion à 6 heures; grand'messe à 10 heures 1/2; le soir à 7 heures 1/2, complies, sermon, salut.

Heures d'adoration spécialement réservées aux hommes : le matin de 5 heures à 6 heures; le soir de 9 h. à 10 h.

Les prédications sont continuées vendredi et samedi.

Solennité de l'Immaculée Conception : dimanche 9.

A 6 heures 1/2, messe de communion pour les hommes *seuls*. A 7 h. 1/2, messe de communion pour les femmes.

Autre messe à 9 h. Grand'messe à 10 h. 1/2.

Vêpres à 2 heures 1/2, sermon de clôture, salut.

BAPTÊMES

Octobre

21. Pascal DANDRÉA, *rue Droite*.
Parrain : Louis Dandréa.
Marraine : Marie Savaiano.

Novembre

10. Marie Joséphine CONSTANT, *Bragance*.
Parrain : Joseph Bonnet.
Marraine : Marie Chaix.



NOS DÉFUNTS

Octobre

21. Henriette FAUQUE, ép. GIRARD, 41 ans, *Mas de rec.*

28. Roger CHABERT, 3 mois, *Richausier*.

Novembre

9. Jeanne FONTAINE, ép. RAOULX, 29 ans, *Saint Joseph*.



RÉFLEXION

Que dirais-je d'un voyageur qui se ferait traiter en prince à toutes les villes où il passerait, sans jamais regarder à la dépense, et qui, parvenu au but de son voyage, n'aurait même pas un abri pour la nuit, n'ayant songé ni à se faire préparer un logement, ni à conserver des ressources pour obtenir du moins une chambre dans un hôtel ?

Assurément je trouverais que c'est là le comble de l'extravagance. Mais n'est ce pas ce que je fais moi-même tous les jours ? Je ne suis qu'un voyageur sur la terre, en route pour l'éternité. Or, toute mon occupation consiste à rendre plus agréables les diverses étapes par lesquelles je dois passer; dans cette vue je poursuis avidement les honneurs, les richesses et les plaisirs. Il semble que mon raisonnement soit celui-ci : pourvu que je sois bien pendant le voyage, qu'importe si je manque de tout en arrivant au terme ? raisonnement aussi absurde que celui de l'imprudent dont je viens de parler.

Ah ! que les saints étaient plus sensés et plus avisés ! Ils ne se souciaient en aucune sorte des gîtes ni des accidents du voyage, comprenant que le tout était de s'assurer un heureux asile, lorsqu'ils parviendraient au but de leur pérégrination. Veux-je raisonner désormais comme les saints ou comme les sots ?



La légende du chevrier

COMME ils n'ont pas trouvé place à l'hôtellerie,
Marie et saint Joseph s'abritent pour la nuit
Dans une pauvre étable où l'hôte les conduit,
Et là, Jésus est né de la Vierge Marie.

Il est à peine né, qu'aux pâtres d'alentour,
Qui gardent leurs troupeaux dans la nuit solitaire,
Des anges lumineux annoncent le mystère.
Beaucoup sont en chemin avant le point du jour.

Ils portent à l'Enfant, couché sur de la paille
Entre l'âne et le bœuf qui soufflent doucement,
Du lait pur, des agneaux, du miel et du froment,
Tous les humbles trésors du pauvre qui travaille.

Le dernier venu dit : « Trop pauvre, je n'ai rien
Que la flûte en roseau pendue à ma ceinture,
Dont je sonne la nuit, quand le troupeau pâture ;
J'en peux offrir un air, si Jésus le veut bien. »

Marie a dit que oui, souriant sous son voile.....
Mais soudain sont entrés les Mages d'Orient ;
Ils viennent à Jésus l'adorer en priant,
Et ces rois sont venus guidés par une étoile.

L'or brode, étincelant, leur manteau rouge et bleu,
Bleu, rouge, étincelant comme un ciel à l'aurore.
Chacun d'eux, prosterné devant Jésus, l'adore ;
Ils offrent l'or, l'encens, la myrrhe à l'Enfant-Dieu.

Ebloui, comme tous, par leur train magnifique,
Le pauvre chevrier se tenait dans un coin,
Mais la douce Marie : « Etes-vous pas trop loin
Pour voir l'Enfant, brave homme, en sonnait la musique ? »

Il s'avance troublé, tire son chalumeau,
Et, timide d'abord, l'approche de ses lèvres ;
Puis comme s'il était tout seul avec ses chèvres,
Il souffle hardiment dans la flûte en roseau.

Sans rien voir que l'Enfant de toute l'assemblée,
Les yeux brillants de joie, il sonne avec vigueur ;
Il y met tout son souffle, il y met tout son cœur,
Comme s'il était seul sous la nuit étoilée.

Or, tout le monde écoute avec ravissement ;
Les rois sont attentifs à la flûte rustique,
Et quand le chevrier a fini sa musique,
Jésus, qui tend les bras, sourit divinement.

Jean AICARD.